CALAIS À LA FRONTIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE 30 ANS DE VIOLENCES D'ÉTAT

2017

L'environnement hostile produit par les pouvoirs publics vise à empêcher un accès à la nourriture, à l'eau et à un abri.

2018

Toutes les 48 heures : les camps où survivent les personnes exilées sont démantelés.

Décembre : le Défenseur des droits s'alarme des conditions de vie des personnes exilées.

452 expulsions sont recensées par Human Rights Observers.

- **18 janvier 2018 :** signature du traité de Sandhurst
- **Janvier 2019 :** plan d'action prévoyant l'achat de drones, caméras à vision nocturne, véhicules...

2020

Septembre : premier arrêté préfectoral qui sanctionne par des amendes la distribution de nourriture ou de boissons dans Calais.

8 400 personnes exilées seraient arrivées sur les côtes anglaises.

2021

24 novembre : au moins 27 personnes meurent noyées dans la Manche.

1 226 expulsions sont recensées par Human Rights Observers.

28 395 personnes exilées seraient arrivées sur les côtes anglaises.

- **1998-2022 :** plus d'un milliard d'euros dépensés pour bunkériser la frontière
- **1986-2022 :** 20 accords et traités sécuritaires entre la France et la Grande-Bretagne

2022

6 février : un hommage est rendu aux 347 mort·es à la frontière depuis 1999.

Février : un squat ouvert par des militant·es est évacué par le Raid.

MACRON (2017-2022)

- **Été 2015 :** installation de 69 km de clôtures aux abords du tunnel sous la Manche, du port de Calais et de la rocade
- **20 août 2015 :** accord Cazeneuve-May
- **Septembre 2014 :** installation de 20 km de barrières sur la rocade

2015

Janvier : l'État installe des containers dans la Jungle pour 1 500 personnes.

Mars : la zone sud de la Jungle est démantelée, réduisant l'espace de vie.

24 octobre : l'État détruit la Jungle, disperse 7 000 personnes et instaure la politique « zéro point de fixation ».

Avril : l'État ouvre le centre Jules-Ferry (autour duquel s'organisera la « Grande Jungle » de Calais) et détruit en parallèle les camps et squats existants.

Octobre : alors que 6 000 personnes sont dénombrées dans la Jungle, le Défenseur des droits pointe l'indignité des conditions de vie.

Pour « vider » la Jungle, le gouvernement multiplie les enfermements en CRA.

2014

Juillet : le squat Victor-Hugo, habité et autogéré par des femmes exilées, est reconnu par l'État.

Été : en réponse à l'augmentation du nombre de personnes exilées (3 000), l'État ordonne une série d'expulsions, d'interpellations et d'enfermements en centre de rétention administrative (CRA).

Septembre : échouant dans sa politique d'invisibilisation, l'État annonce la création d'un centre d'accueil.

2012

2009-2014 : plus de 50 squats ouvrent avant d'être murés ou détruits par la Ville.

Novembre : Le Défenseur des droits publie un rapport sur le harcèlement policier et les violations des droits humains.

HOLLANDE (2012-2017)

- **Janvier 2008 :** recours à des chiens détecteurs et des caméras thermiques dans les zones de transit
- **Mars 2010 :** installation d'un centre de coordination franco-britannique

2007

Le ministère de l'Intérieur s'empare des questions migratoires. Calais devient un « problème » strictement sécuritaire.

2008

La nouvelle maire UMP de Calais, Natacha Bouchart, organise une lutte active contre les squats et la présence des personnes exilées.

2009

Juin : contre la politique répressive, plusieurs centaines de militant·es « No Border » installent un camp dans le quartier du Beau-Marais à Calais.

Août-octobre : les expulsions se multiplient. La « Jungle » pachtoune, qui abrite 1 000 personnes exilées, est évacuée par l'État.

2009-2014 : ère des squats. Les « No Border » réquisitionnent des logements vacants pour héberger les personnes exilées et lancent la « Morning Watch », un téléphone d'urgence pour prévenir de la présence policière aux abords des squats.

2011

Juin : sortie du rapport « Cette frontière tue ».

SARKOZY (2007-2012)

- **26 octobre 2004 :** création de l'agence européenne de surveillance des frontières, Frontex
- **4 février 2003 :** signature du traité du Touquet
- **19 mai 2002 :** sécurisation de la gare de Calais-Fréthun

2003

Janvier : Nicolas Sarkozy met sur pied le dispositif policier « Ulysse », qui a pour objectif de harceler, arrêter, enfermer et éloigner les personnes exilées du littoral.

Été : naissance de la « Jungle » pachtoune.

De 2003 à 2008 : à l'initiative des personnes exilées, des bâtiments abandonnés sont occupés. Jacky Hénin, maire communiste de Calais, demande régulièrement des expulsions.

2002

À l'approche de l'élection présidentielle d'avril 2002, la droite et l'extrême droite construisent « Sangatte » en problème sécuritaire.

Juillet : Nicolas Sarkozy, nouveau ministre de l'Intérieur, annonce vouloir fermer le camp de Sangatte.

31 décembre : le camp de Sangatte, où 67 000 personnes exilées ont survécu, est détruit.

CHIRAC (2002-2007)

SÉCURISER

- **1er janvier 2000 :** premier programme de sécurisation du port de Calais (6 millions d'euros)

RÉGLEMENTER

- **25 novembre 1991 :** signature du protocole de Sangatte
- **1er septembre 1997 :** mise en place du Règlement Dublin
- **29 mai 2000 :** signature du protocole additionnel aux accords de Sangatte
- **11 décembre 2000 :** mise en place du fichier Eurodac

1989

Dès 1989 : la chute du mur de Berlin puis la guerre dans les Balkans amènent vers la Grande-Bretagne des exilé·es, bloqué·es à Calais ou renvoyé·es par les autorités britanniques.

1999

Printemps : à la demande du préfet du Pas-de-Calais, des familles kosovares sont expulsées du port de Calais.

Juin : le hangar Bore, où sont installées 200 personnes exilées, est évacué par le sous-préfet de Calais. Elles s'installent alors dans le parc Saint-Pierre.

24 septembre : l'État ouvre, dans un hangar appartenant à Eurotunnel, un centre d'accueil dit « camp de Sangatte ». Le lieu est géré par la Croix-Rouge. Chaque soir, près de 1 700 personnes survivent dans cet espace insalubre.

* Cette chronologie est non exhaustive.

Pierre Bonnevalle, 2022